

0312686B
ACADEMIE DE TOULOUSE
LPO LYCEE DES METIERS SAINT-EXUPERY
1 PLACE ALAIN SAVARY
31703 BLAGNAC CEDEX
Tel : 0534364240

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Projets pédagogiques et culturels 2018/2019

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 35

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 08/02/2019

Réuni le : 18/02/2019

Sous la présidence de : Pierre Donnadiou

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

l'organisation des projets pédagogiques et culturels 2018/2019 détaillés en pièce jointe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0



Projets culturels pour l'année scolaire 2018/2019

- **Intervention de l'Association Rencontres Cinémas d'Amérique Latine de Toulouse dans le cadre du festival Cinélatino et de la semaine des langues** pour une analyse de l'image et un travail sur l'argumentaire pour 24 élèves de la section euro-espagnol pour un coût de 175€. Responsable du projet: Me Morales-Cremoux.

- **Réalisation d'un court métrage de 7 minutes sur le thème « L'esclavage: devenir libres » dans le cadre du concours de « La flamme de l'égalité »** pour 24 élèves de 554 en lien avec les programmes d'histoire géographie. Intervention d'une artiste Emilie Lacombe pour un coût de 1305€. Responsable du projet: Me Bettayeb. Financé par prélèvement sur fonds de roulement : 1305€.

- **Représentation théâtrale : « Rivesaltes fictions itinérantes »**: mémoire des camps d'internement dans les lieux qui portent les traces de cette histoire: le spectacle est prévu le 16 avril 2019 à la chapelle Saint-Exupère de Blagnac pour un coût total de 1710€. L'opération est gratuite pour les familles pour 3 classes de première et 2 classes de terminales de l'enseignement général et de l'enseignement professionnel. Financée par prélèvement sur fonds de roulement : 1710€